



Conseil Municipal du 5 juin 2026

Délibération n°2026.06.03

Date de convocation : 01/06/2026

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 11

Maire : M. Éric MIOSSEC
Secrétaire de séance : Catherine ROLLAND

Le Conseil municipal de PLOUGOULM s'est réuni le 5 juin 2026 sous la Présidence de M. Eric MIOSSEC, Maire.

Etaient présents : M. Éric MIOSSEC ; M. Gilles CRIBIER ; Mme Catherine ROLLAND ; M. Régis MIOSSEC ; Mme Mélanie YVEN ; M. Alexandre REMEUR ; M. Stéphane LE BORGNE ; Mme Rachel KERGUILLEC ; Mme Hélène JOLIVET ; Mme Elodie PREMEL ; Mme Morgane JOLIVET ; M. Julien KERAUTRET ; M. Xavier LACHAUX ; Mme Martine LE GALL-MORIN ; M. Philippe JALLU ; M. Jean-François CADIOU ; M. Alexandre CABON

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Cyril BIHAN qui a donné pouvoir à M. Stéphane LE BORGNE

Absent(s) : Monique PRIGENT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

D. n°2026.06.03 Subventions aux associations

(Rapporteur : M. Le Maire/Délibération)

DEPORTS : Eric MIOSSEC ; Régis MIOSSEC ; Morgane JOLIVET ; Mélanie YVEN ; Elodie PREMEL ; Martine LE GALL-MORIN, Alexandre CABON.

Le tableau d'attribution des subventions aux associations ci-dessous est présenté à l'assemblée (hors rederiens).

<u>ASSOCIATIONS - GROUPEMENTS - CLUBS BENEFICIAIRES</u>	Proposition de la commission 2026
ACAP (Association Commerçants & Artisans Plougoulmois)	400,00 €
APE ÉCOLE CHARLES PERRAULT	2 500,00 €
APEL ÉCOLE SAINTE THERESE	2 000,00 €
CADETS DE PLOUGOULM	2 500,00 €
CLUB DE PETANQUE LOISIRS PLOUGOULM	400,00 €
CLUB DES RETRAITES	450,00 €
COMITE LOISIRS ECHANGES	3 000,00 €
F.N.A.C.A.	450,00 €
HOLD'ON	300,00 €
KURUN BASKET PLOUGOULMOIS	2 500,00 €
MAM - LES P'TITS MOUSAILLONS	750,00 €
OGEC ECOLE SAINTE THERESE	500,00 €
SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT	300,00 €
TENNIS DE TABLE	1 100,00 €
VITA'GYM	600,00 €
L'ORTEIL ABSOLU	260,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS DE PLOUGOULM	18 010,00 €

<u>ASSOCIATIONS - GROUPEMENTS - CLUBS BENEFICIAIRES</u>	DEMANDES 2026	PROPOSITION DE LA COMMISSION
AMICALEMENT VOTRE - ST POL DE LEON	220,00 €	220,00 €
COMITE DE JUMELAGE - VECHTA	270,00 €	270,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES	490,00 €	490,00 €

En complément, il est proposé de verser une subvention de 100€ à l'association « vaincre la mucoviscidose » suite au passage de M. François BLERIOT sur la commune dans le cadre de son défi sportif.


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- De valider les propositions d'attributions des subventions proposées ci-dessus.

VOTE :

- **Pour : 10**
- **Contre : 1**
- **Abstention : 0**
- **Déport : 7**

Fait à Plougoum, le 5 juin 2026

Le Maire, Éric MIOSSEC	La secrétaire de séance, Catherine ROLLAND
	

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au contrôle de légalité, le 8 juin 2026
- La publication, le 8 juin 2026

Le Maire,

*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour Motte - 35000 RENNES) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.*

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 029-212901920-20260608-D20260603-DE